

Jeudi 7 Novembre 2019

Ecole élémentaire Henri Martin
325, rue Gabriel Péri
92700 Colombes

Tel : 01.42.42.81.40
09216891@ac-versailles.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 07 novembre 2019

I - Présentation des membres du conseil

Directrice de l'école :

Mme BIGOT Gwénaëlle

Représentants de parents d'élèves élus:

Mme BREANT, Mme ARCHACH, Mme BOUSHRA, Mme DELGARD, Mme IKHELIF, Mme FROUDIERE, Mme LEYER, Mme PANFILO, Mme MAZET, Mme SEQUEIRA, Mme DELPECH, Mme AIT SAID, M. DJIAN

Les enseignants de l'école :

Mme AUDEBERT Magali, Mme BETEMPS Laurence, M. BEAUQUESNE Kévin, Mme BEHAEGHEL Christèle, Mme BERARD DE MALAVAS Séverine, Mme CHAVANY Catherine, Mme DAMIANI Marine, Mme FABRE Hélène, Mme FANTIN Isabelle, Mme GAMBONI Sandra, Mme JUSTIN Caroline, Mme LARABI Sonia, Mme LORIDON Claire, Mme MACHU Caroline, Mme MOREAU Julie, Mme MOSSE Emmanuelle, Mme SENY COUTY Flora, Mme TARTAGLINO Alexandra, M. DUBOT Cyrille (RASED)

Absente : Mme DUCRAY Emilie (excusée)

Partenaires extérieurs :

M. MOME Michel, représentant la mairie.

Absent : M. PERONNE Yann, Directeur Accueil de Loisirs (excusé)

II - Structure de l'école

L'école se compose de 20 classes pour 357 élèves :

71 CP répartis en 5 classes de 13 à 15 élèves

70 CE1 répartis en 6 classes de 11 ou 12 élèves

79 CE2 répartis en 3 classes de 26 ou 27 élèves

72 CM1 répartis en 3 classes de 24 élèves

65 CM2 répartis en 3 classes de 21 ou 22 élèves

Un comptage a été effectué par Mme Barreyre, nouvelle Inspectrice de circonscription. L'éventuelle fermeture a été invalidée compte tenu de la moyenne de 24 élèves par classe.

Depuis la rentrée, les effectifs ont peu évolué : 1 inscription en CM2 et 1 radiation en CE1.

Deux passages anticipés en CE1 ont été proposés par le conseil des maîtres confortés par les résultats obtenus aux évaluations nationales.

7 élèves de l'école sont scolarisés avec un PPS (Projet personnalisé de scolarisation) délivré par la MDPH (Maison départementale des Personnes Handicapées) leur permettant d'être accompagnés en classe, par une AESH (Accompagnant des élèves en situation de Handicap), sur un temps défini pouvant osciller entre 8h et 12h. Ces AESH sont au nombre de 4 sur l'école (l'une d'entre elle intervient aussi auprès d'une élève de maternelle).

Il est à noter que ce personnel est désormais recruté par l'Education Nationale, ce qui n'était pas le cas des AVS qui étaient recrutés par pôle emploi sous CUI.

III – Résultat des élections de parents

Le bureau de vote était ouvert de 7h45 à 18h45.

Le taux de participation a été de plus de 55,1 % avec 308 votants sur 559 inscrits. La participation a encore progressé. 18 votes exprimés étaient blancs ou nuls.

11 sièges ont été attribués à l'association FCPE et 9 sièges pour AMSTRAMGRAM.

IV - Règlement intérieur

Aucune modification au règlement intérieur 2018/2019 n'a été proposée par le conseil des maîtres.

Le nouveau règlement intérieur est voté à l'unanimité.

V - Présentation des évaluations nationales CP et CE1 et des résultats

Ce dispositif est un outil au service de l'enseignant qui peut ainsi affiner sa connaissance des acquis de chacun de ses élèves, les prendre en compte pour orienter son enseignement et accompagner au mieux les apprentissages de tous, dès le début de l'année de CP.

En ce qui concerne l'école Henri Martin le bilan par compétence des élèves de CP et CE1 en mathématiques et en français nous permet de faire des premiers constats :

CP	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
MATHS	Lire des nombres entiers (3% difficultés) Ecrire des nombres entiers (12% difficultés) Reproduire des assemblages (14% diff.)	Associer un nombre à une position (52% difficultés) Comparer des nombres (30%)
FRANÇAIS	Comprendre des textes lus (11% diff.) Manipuler des syllabes (12% diff.) Comparer des suites de lettres (12% diff)	Reconnaître des lettres (33%)

CE1	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
MATHS	Lire des nombres entiers (22%) Calculer mentalement (22%) Reproduire un assemblage (22%)	Soustraire (54%) Additionner (48%) Résoudre des problèmes (48%)
FRANÇAIS	Ecrire des syllabes dictées (6%) Comprendre des phrases lues seules (16%)	Lire à haute voix un texte (23%) Comprendre des mots lus (28%)

**Les items en gras sont des compétences qui ont été repérées l'année dernière dans les mêmes catégories.*

En CP comme en CE1, les résultats sont plus homogènes en français qu'en mathématiques. Globalement, le nombre d'élèves rencontrant des difficultés est plus important en mathématiques qu'en français. Les épreuves sont-elles plus difficiles en mathématiques ou les élèves de l'école sont-ils plus performants en français ?

Au niveau national, en début de CP, 41 % des élèves ont des difficultés à reconnaître les lettres et le son qu'elles produisent. En revanche, seuls 8 % ont des difficultés à reconnaître les nombres dictés.

En début de CE1, 28 % sont en difficulté fluence (lecture de mots). L'objectif national est de 50 mots par minute en début d'année). De même, 48 % d'entre eux ont des difficultés pour effectuer des additions et des soustractions et 44 % ont des soucis pour associer des nombres à une position.

Les enseignants de CE1 ont-ils constaté une différence sur les élèves qui sortent d'un an de dédoublement ?

Mme Loridon a effectivement pu constater que les élèves qui sortent d'un an de CP dédoublé sont plus autonomes, ils échangent beaucoup plus avec leurs camarades. L'important est qu'au cours de l'année de CE1 les élèves soient progressivement habitués à fonctionner en « grand groupe » afin d'intégrer un CE2 qui lui restera en effectif complet.

VI - Présentation des projets de l'école

Rencontres et communication avec les parents

Tous les enseignants ont organisé une **réunion en début d'année** afin de se présenter aux parents et d'expliquer les programmes, l'emploi du temps et le profil de la classe.

Une **remise individuelle des livrets** est prévue avant les vacances de Noël, le samedi 07 décembre au plus tard. Des rendez-vous pourront être fixés sur la semaine précédente.

Comme demandé en conseil d'école l'année dernière, la soirée jeux sera organisée le mardi 10 décembre. Certains jeux de société feront peut-être partie de la liste rédigée au père Noël. Il faut encourager le plaisir de « jouer ensemble ».

Une **semaine des parents** sera organisée la première semaine de février, juste avant les vacances d'hiver.

Chaque classe sera en charge d'organiser un accueil des parents à la manière qui convient le mieux :

- accueil en APC
- Accueil en classe entière
- Présentation de métiers ou de passions
- Participation à des ateliers de classe ...

La semaine du printemps des artistes est fixée fin mars avec, en clôture, une vente de livres en collaboration avec la librairie « le bac à fables » les 26 et 27 mars 2020.

Cette année, le thème national du printemps des poètes est « le courage ». L'école s'inspirera de ce thème pour proposer des activités artistiques aux élèves.

La FCPE envisage d'organiser son **vide-grenier** le dernier dimanche avant les vacances de Printemps : le 29 mars 2020. Il est rappelé qu'une telle organisation ne peut se faire sans la mobilisation du plus grand nombre. Il faut préparer la cour, accueillir les exposants dès 5h00 du matin, accueillir les artistes qui assurent les animations tout au long de la journée, et bien sûr assurer le rangement et le nettoyage de l'école afin que celle-ci soit parfaitement fonctionnelle dès le lendemain matin.

Amstramgram fait un bilan de son **vide-placard** « matériel de sport », réservé aux familles de l'école, organisé le premier samedi de septembre. Une quinzaine de personnes (hors exposants) se sont déplacés pour l'évènement. Cette action sera reconduite l'année prochaine en réfléchissant à étendre le principe aux fournitures scolaires.

La **fête de fin d'année** sera organisée le vendredi 26 juin 2020 au soir. L'équipe enseignante a choisi cette année de s'orienter vers l'organisation d'une fête avec des jeux proposés aux enfants. Le thème n'est pas encore clairement défini mais nous nous dirigeons vers un thème autour de l'écologie et du recyclage. Pour cette manifestation, l'équipe enseignante ne souhaite pas organiser de buffet. Seules des boissons seront proposées.

Les projets d'Henri Martin

Parcours formation de la personne et du citoyen

- L'élection des délégués : Les délégués sont élus dans toutes les classes de l'école suivant le même protocole : une campagne est ouverte pendant 1 semaine et les élections ont eu lieu du 14 au 18 octobre, avec l'utilisation du matériel (urne et isoloir) fournis pour les élections de parents. Une carte électorale suit les élèves tout au long de leur cursus à Henri Martin. Les délégués sont conviés à un conseil par période, permettant de recenser les remarques de l'ensemble des élèves de l'école et de faire émerger des propositions d'amélioration de la vie des élèves à Henri Martin (exemple sur le règlement de la cour, coopératives de classe, ...).

Cette année, chaque classe a aussi élu un éco délégué. Les réunions d'éco-délégués auront pour objectif de mettre en place des actions pour rendre notre école plus écologique et former ou informer les éco-citoyens de demain. La première réunion se fera en présence de M.Ghaib du service « Développement durable » de la mairie.

L'obtention du label « E3D » (Etablissement en Démarche de Développement Durable) n'est pas un objectif actuellement pour l'école. Celui-ci est essentiellement réservé aux Collèges et Lycées mais la mise en place de différentes actions concrètes pour la planète et pourquoi pas s'inscrire dans une démarche d'EDD (Ecole engagée pour le Développement Durable).

Il est à noter qu'au mois de janvier la municipalité mettra en place des tables de tri pour la desserte des plateaux de la cantine. Les élèves seront donc directement responsabilisés face au tri de leurs déchets.

- Participation à l'exposition « moi jeune citoyen »

Les classes de CM1 et CM2 ont toutes participé à l'exposition proposée par la mairie. Au cours de cette exposition les élèves sont amenés à réfléchir sur des situations qui les concernent en tant que citoyen dans l'école, dans la rue, à la maison. Cette année encore les élèves se sont montrés intéressés et investis en posant des questions pertinentes aux intervenantes

- Participation à la semaine de la laïcité/citoyenneté

La récolte de dons pour le téléthon s'effectuera du 2 au 6 décembre : une vente de fruits au moment de la collation ainsi qu'une vente de gâteaux et de bonbons pour les enfants de l'étude seront organisées. Il est à noter que cette année, le SIVU a déclaré qu'il ne fournira pas la matière première (farine, œufs...). M. Mome se mettra en contact avec le responsable pour tenter de faire perdurer ce partenariat.

Les élèves de cycle 2 travailleront sur le handicap. Quelques actions sont en cours d'organisation avec le centre de loisirs et la mairie dans le but d'organiser des ateliers de sensibilisation (handi sport ...).

En parallèle, les CM1 et CM2 proposeront un calendrier inversé afin d'organiser un Noël aux enfants les plus défavorisés en partenariat avec « les restos du cœur » de Colombes. Quelques classes du cycle 2 souhaitent aussi s'impliquer dans ce projet.

Des animations sont planifiées au cours de l'année en collaboration avec la CPAM :

- Animation bucco dentaire pour les CP

- Animations Sommeil et nutrition avec le CM2 qui se poursuivront sur leur année.

En parallèle un partenariat avec les élèves infirmiers de l'hôpital Louis Mourier va débiter. En effet, dans leur cursus, ces étudiants doivent prendre en charge des ateliers de sensibilisation auprès du jeune public.

Dans le cadre des systèmes naturels et des systèmes techniques

- La semaine des sciences

Les classes du cycle 2 et du cycle 3 participeront à des ateliers de sciences proposés au cours du troisième trimestre. Cette manifestation sera organisée en collaboration avec les autres écoles du REP Marguerite Duras.

- **Représentations du monde et activités humaines**

Un scientifique de l'association **TARA**, M. Duflot intervient auprès des élèves de l'école pour partager son savoir sur les nombreuses expéditions effectuées en mer et sensibiliser les élèves sur la protection de notre planète.

Le musée de l'école.

A chaque trimestre, la découverte de 3 œuvres différentes est proposée aux élèves et à leurs parents. Chacun pourra s'imprégner de 9 œuvres par an, de la maternelle au CM2.

Classes de découvertes :

Les séjours en classes de découvertes ont été attribués en réunion de directeur le 17 octobre.

Le CM1A de Mme FANTIN partira à Sainte Marie pour un séjour patrimoine début mars.

Le CE2B de Mme LAURELLI partira aussi à Ste Marie au moins de juin pour un séjour voile.

Les projets de classes

- Pour la seconde année, les classes de CP travailleront toutes sur un projet intitulé : Radio CP permettant de travailler concrètement le langage oral avec les élèves. Les familles peuvent écouter les fichiers audio sur le site internet de l'école.
- Chorale CP
- Les CP et CE1 mettent en place un décloisonnement de lecture permettant aux élèves de bénéficier de groupes de besoins.
- Plusieurs projets de lecture sont mis en place entre des CP et des classes de cycle 3
- La classe de CM2 A participera pour la troisième année au Festival International des Bancs Publics.
- Le CM2A et CM2C travailleront en concurrence sur un projet/concours intitulé « les petits citoyens de l'eau »
- Les CM2A et CM2B vont bénéficier d'une sortie au théâtre des Champs-Élysées pour participer à l'opéra « Les Noces de Figaro » de Mozart. C'est un opéra participatif dans lequel les élèves chanteront. Ils auront, en amont, un atelier chant avec un chef de chœur au conservatoire de Colombes. Cette sortie est entièrement financée (billets d'entrée et cars) par le mécène « Arkema », dont le siège social est à Colombes,

VII - L'aide aux élèves en difficulté.

Le RASED : Le RASED de l'école cette année est composé de deux personnes qui interviennent prioritairement sur les classes du CE2 au CM2 compte tenu du dédoublement des CP et CE1. Ils restent bien entendu au service de tous les élèves en tant que personnel ressource pour assister les enseignants dans l'aide aux élèves éprouvant des besoins spécifiques.

M. Dubot, le psychologue scolaire assure un lien essentiel pour les familles et les enseignants. C'est aussi une personne ressource pour aiguiller la pédagogie des enseignants. Compte tenu de son secteur d'intervention, il n'est présent sur l'école que le lundi et le jeudi. Aucune aide de sa part ne se met en place sans l'accord des parents. Quand un besoin se fait sentir, il reçoit les familles, observe les élèves en classe, établit des bilans psychométriques si nécessaire.

Mme Helfrich : Enseignante spécialisée à intervenir auprès des élèves qui rencontrent des difficultés d'ordre pédagogique (deux jours par semaine). Elle peut mettre en place trois types d'interventions : en classe entière, en petit groupe au sein de la classe ou enfin, en petit groupe en dehors de la classe.

VIII - Coopérative scolaire

Les mandataires sont:

- Mme FANTIN
- Mme MOSSE

Dépenses prévues :

- Le traditionnel spectacle pour toute l'école au mois de janvier.

La FCPE dépose à la coopérative de l'école la somme de 3000 euros, somme correspondant à une partie des bénéficiaires du vide-grenier. La fédération souhaite être tenue informée des projets liés à la dépense de cette somme d'argent.

Exercice début d'année : 10 926,78€

1er appel de coopérative : 4516€ soit 12,60€ par élève.

A ce jour, sur le compte : 12 047,45€

IX - Point travaux

Au cours de l'année dernière

De nouvelles portes coupe feu ont été installées au premier et deuxième étage de l'école (il nous manque l'installation de serrures qui nous permettrait de garantir une sécurité supérieure en cas d'intrusion malveillante dans l'école).

La cloison amovible du gymnase a été remplacée.

Travaux réalisés dans l'été ou aux vacances de la Toussaint

Révision des fenêtres du gymnase (désormais, ces fenêtres ferment toutes).

Remplacement de la porte centrale du « préfabriqué » de la cour. Cette porte menaçait de tomber. Les charnières avaient déjà été ressoudées de multiples fois.

Certains trous de la cour ont été comblés au bitume.

Travaux non réalisés à ce jour

Internet dans les classes : la DSIO est déjà passée pour faire des repérages dans les classes afin de placer les câbles. Les classes dans la cour ne pourront pas être équipées.

Travaux futurs

Comme les quatre dernières années, sera demandée la reprise complète (huisserie et isolation) de l'aile le long de la rue Laplace (RDC, 1^{er} et 2eme étage).

Cette partie de bâtiment est dans un état désastreux jugé inquiétant par l'ensemble du conseil d'école. Il sera nécessaire pour la municipalité de se pencher sur ces travaux coûteux et de grande envergure.

X – Sécurité

La commission de sécurité s'est tenue le 29 Septembre 2019. Un avis favorable à la poursuite des activités de l'établissement a été émis. Aucune prescription importante n'a été notifiée.

Exercice incendie : Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 09/09/19.

L'évacuation s'est déroulée sur un temps de 3min04 sec. (4min 06 sec. avec l'appel). 3 exercices seront organisés dans l'année.

PPMS : Un exercice lié aux conditions climatiques sera organisé le 28 novembre. Le but est d'entraîner l'école à un regroupement des enfants dans des zones prévues pour les mettre à l'abri face à des risques majeurs naturels (tempête ...) ou technologiques (nuage toxique...).

Le scénario pour cet exercice sera « orage violent accompagné de fortes pluies et grêle ».

Un entraînement face à une **intrusion malveillante** a été organisé le 07 octobre 2019. L'alarme est déclenchée par un message oral diffusé dans les couloirs puis un message « Whatsapp » diffusé aux enseignants. Nous secondons l'alarme par des coups de sifflets car toutes les classes ne l'entendent pas. A ces signaux, les élèves sont invités à se cacher silencieusement.

Tout s'est très bien déroulé. Un second exercice sera organisé le 20 mars 2020.

XI - Organisation périscolaire

M. Perrone, en formation, n'a pu assister au conseil mais a fourni un récapitulatif des effectifs et activités périscolaires, annexé à ce compte rendu.

Les parents souhaiteraient davantage de communication sur les horaires des sorties du mercredi et des vacances scolaires car il est difficile de savoir si leurs enfants sont en sortie à la journée et à quelle heure ils peuvent les récupérer.

En plus de ces activités périscolaires municipales, deux ateliers sont mis en place :

Le coup de pouce qui débutera début décembre. La mairie en collaboration avec l'éducation nationale permettent la constitution de 2 clubs de 5 ou 6 élèves qui rencontrent des difficultés pour l'entrée dans la lecture et l'écriture. Ces élèves sont encadrés de 16h30 à 18h00, 3 fois par semaine par des enseignants (en activité ou en retraite) formés spécifiquement.

L'ELCO arabe (Enseignement de langue et culture d'Origine) est aussi assuré par Mme Chawki, nommée par l'Ambassade d'Algérie pour assurer 2 cours par semaine. 40 élèves de l'école peuvent ainsi en bénéficier le mardi ou le jeudi, selon leur niveau de 16h30 à 18h00.

Mme Chavany propose pour la 2^{ème} année consécutive un cours de flûte à bec le jeudi midi, adressé en priorité aux CM2.

QUESTIONS DIVERSES.

Cabane à livres : Une ancienne armoire de l'école a été décorée par Mme Chavany et installée dans le hall de l'école afin d'organiser un « livre échange ». Enfants et parents pourront y déposer des livres en bon état qu'ils ne lisent plus et en emprunter en échange.

Sortie des élèves : Deux mois après la rentrée, la sortie des élèves reste compliquée. Les gens ne respectent pas les lignes vertes tracées sur le trottoir. Il est nécessaire que les enseignants fassent respecter l'espace devant la porte afin de faire sortir l'ensemble des élèves dans le calme. Les lignes vertes seront retracées pour être plus visibles.

Prochain conseil d'école prévu le vendredi 28 février à 18h30.